



COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 16 AVRIL 2014

## L'enquête publique : le citoyen acteur de son destin pour une meilleure participation du public

### Congrès de la Compagnie Nationale des Commissaires Enquêteurs (CNCE) les 24 et 25 avril à Marseille

Palais du Pharo, 58 Boulevard Charles Livon

**Thème : « Quels progrès pour la participation publique ? »**

Congrès sous la Haute Autorité du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie.

**L'enquête publique** représente un véritable instrument d'information et de participation du citoyen pour un projet « construit ». Conduite en amont, la concertation permet une plus grande participation du public à la « co-construction » du projet.

**Une démocratie participative** : près de 10 000 enquêtes publiques sont organisées chaque année en France. Elles ont pour objectif d'informer la population, de recueillir son opinion et ses suggestions. C'est une étape obligatoire, préalablement à l'approbation des documents d'urbanisme ou avant la réalisation des diverses opérations d'aménagement du territoire, des plus petites aux plus importantes.

**Le commissaire enquêteur** - En 2013 on comptait 5016 commissaires enquêteurs en France, dont près de 3700 adhérents à la CNCE. Retenu pour ses compétences par une commission d'aptitude, le commissaire enquêteur est au cœur de la procédure. Animateur de la concertation, personnalité indépendante, il transmet, à l'issue de l'enquête, à l'autorité chargée de prendre la décision, un document relatant les événements de l'enquête (rapport d'enquête) et donne son avis sur le projet par des conclusions motivées.

Ce 5<sup>ème</sup> CONGRÈS NATIONAL DE LA CNCE sera ouvert officiellement le 25 avril à 9 heures.

Les débats, dans l'enceinte du Palais du Pharo, examineront la « nouvelle enquête publique », après la réforme introduite par la loi Grenelle 2 du 12 juillet 2010 et son décret d'application du 29 décembre 2011.

Des élus, des représentants des services de l'État, des professeurs d'université, des responsables associatifs et des représentants des maîtres d'ouvrage, sont invités par la Compagnie Nationale des Commissaires Enquêteurs pour participer aux échanges avec les commissaires enquêteurs, sur les thématiques suivantes :

- les effets majeurs de la réforme, ses avancées et les difficultés de mise en œuvre
- le rôle accru du commissaire enquêteur
- l'évolution de la concertation et l'apport de la participation électronique à l'enquête publique
- les autres modes de participation : le débat public, la mise à disposition du public...

afin d'appréhender les aspirations du public et les choix du législateur.

**Nouveau : Les maîtres d'ouvrage prennent la parole !** – Le Grand Port Maritime de Marseille (GPMM), l'Établissement Public d'Aménagement Euroméditerranée (EPAEM), le Centre de Recherche du Commissariat à l'Énergie Atomique et aux Énergies Alternatives (CEA) de Cadarache et l'International Thermonuclear Experimental Reactor (ITER) : les représentants de ces sociétés, maîtres d'ouvrage de réalisations locales importantes, feront part de leur retour d'expérience et des apports de la participation du public dans le « montage » de leur projet.

#### **Le Congrès en chiffres :**

- 239 commissaires-enquêteurs de métropole et outre-mer inscrits
- 13 intervenants, dans 2 tables rondes
- 30 invités et 109 accompagnants.

#### **Contacts :**

• **Contact local presse** : Maryvette Jullien, administrateur ccePA (Compagnie des commissaires enquêteurs Provence Alpes), chargée de la communication  
Tél 06 70 65 89 16 - mj-cepa@sfr.fr

• **Vice-président CNCE, responsable communication** : Christian Vignacq  
Tél 06 15 27 34 68 - bordeaux-aquitaine@cnce.fr

• **Bureau administratif et siège social de la CNCE** : Sandrine Avon, Secrétaire administrative  
Tél 06 48 22 90 44 - cnce@cnce.fr - <http://www.cnce.fr/>